

# Modèle global de promotion des fédérations

Consultation

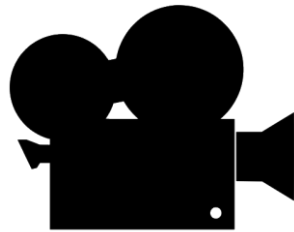
11.04.2024



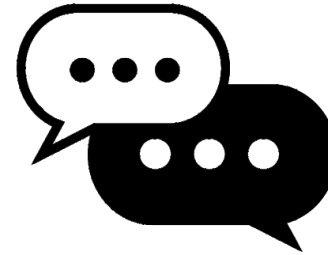
# Comment sa fonctionne



Micro  
couper le son



La réunion est  
enregistrée



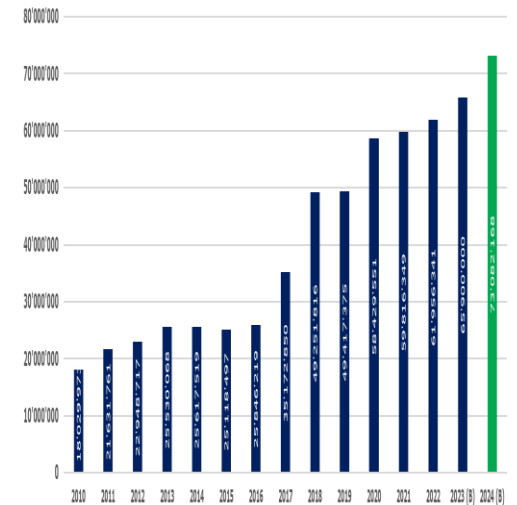
Poser des  
questions et  
donner avis dans  
le chat  
-> FAQ



Transcription  
direct  
FR  
-> link dans le  
chat

# Changement de contexte

- diversité des thèmes, abondance des tâches
- Surcharge «nouveaux» thèmes : diversité, durabilité, inclusion, IA...
- Développement Contributions Nouvelles collaborations (sport, économie, science, ...)
- Protocoles de Macolin



**-> Mandat de la Confédération : adaptation de l'encouragement des fédérations, en particulier en ce qui concerne l'éthique**

# Développement de la promotion des fédérations

## Décision du Conseil exécutif du 20.09.23

Développer l'encouragement des fédérations en collaboration avec les fédérations sportives et le mettre en œuvre à partir de 2027 - avec ces orientations:

- ★ L'éthique doit être intégrée partout
- ★ Le sport de performance doit rester central
- ★ La gestion doit être davantage épaulée
- ★ La promotion des fédérations doit s'adapter aux structures et à leurs besoins
- ★ Renforcer l'orientation vers les résultats de la promotion et les collaborations

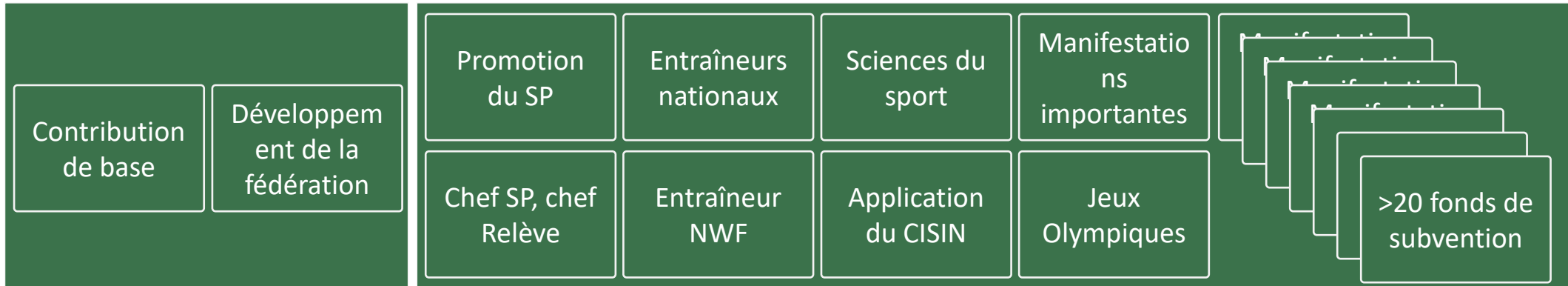
# Modèle de promotion – depuis 2013

## Fédération

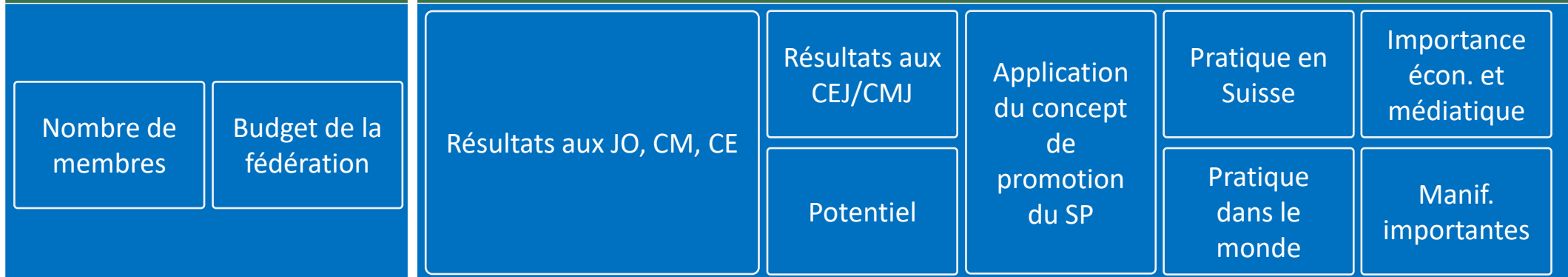
## Sports



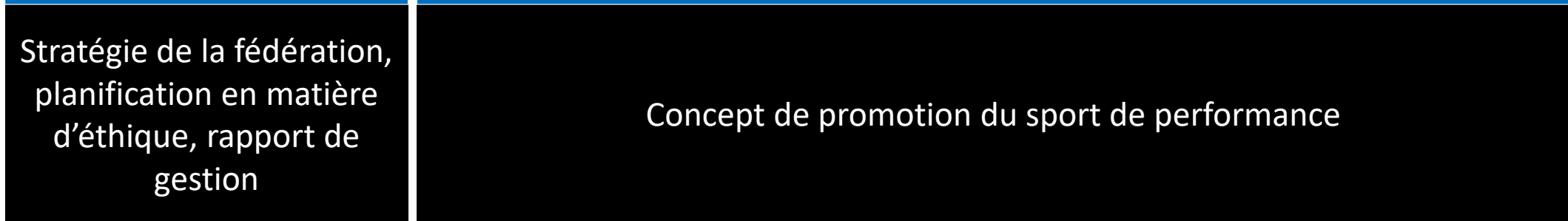
Usage prévu



Critères d'évaluation

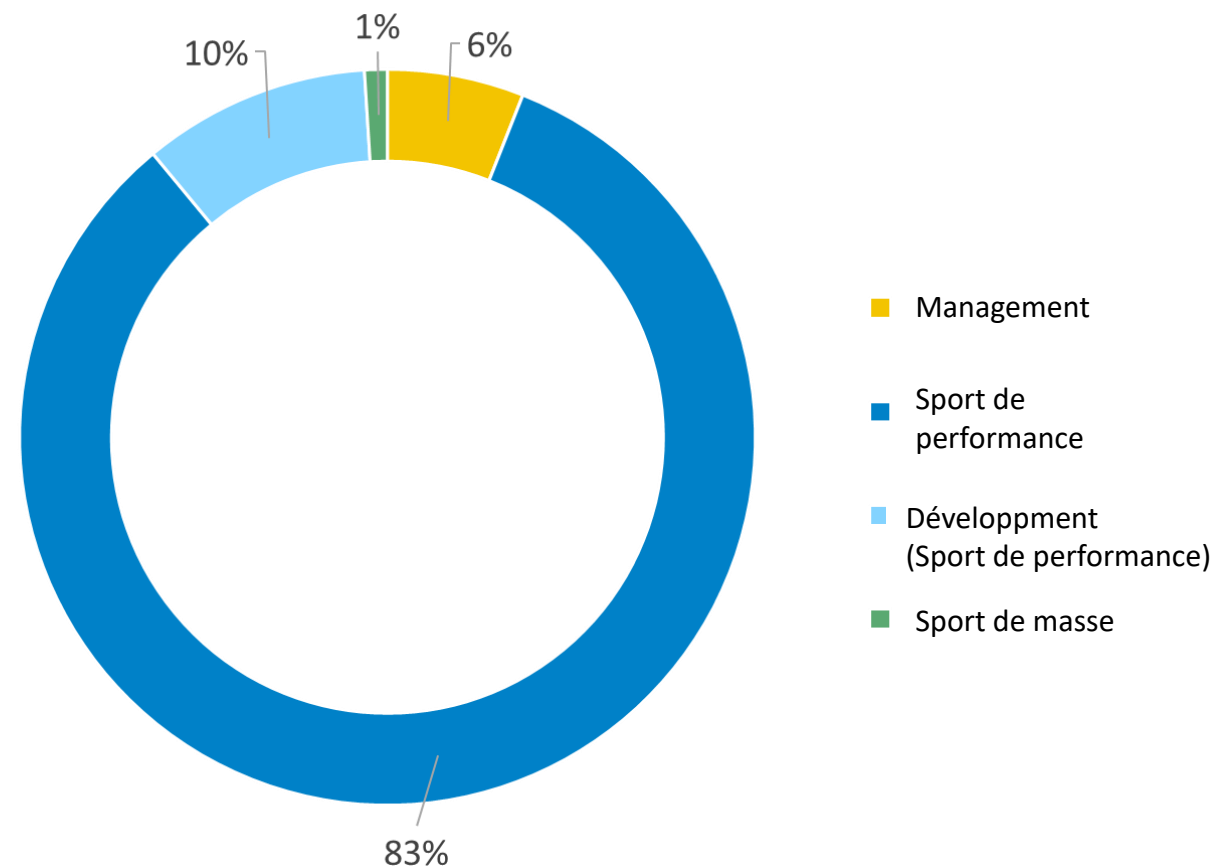


Conditions



# Soutien actuel aux fédérations

- Priorité aux résultats
- Finalité précise
- Manque de personnalisation et de flexibilité
- complexité
- Frais de reporting plus élevés



# Les questions suivantes sont centrales:



## Utilisation des fonds

Comment les contributions peuvent-elles être  
sont-elles utilisées par les fédérations ?



## Critères d'évaluation

Selon quels critères calculons-nous les  
contributions d'encouragement allouées à chaque fédération/à  
chaque sport?



## Conditions

pour qu'une fédération puisse recevoir des contributions  
de Swiss Olympic

# Feuille de route 2024-2027

janv. - nov. 2024

## Développement participatif

Développement commun avec l'implication des parties prenantes

Ateliers des parties prenantes

Élaboration du modèle global

Admission à l'audition modèle global

Élaboration des critères

Déc 2024 -  
Jan 2025

Consultation  
Parties  
prenantes

Mars 2025

Décision ER

Mai 2025 -  
Déc 2026

## Phase de transition

Détermination de l'attribution des moyens à partir de 2027 / les fédérations se préparent au nouveau système / élaboration de nouvelles conventions d'objectifs

à partir de 2027

Mise en œuvre du nouveau soutien aux fédérations



# Ateliers des parties prenantes Janvier 2024

## Trois ateliers d'une journée avec un total d'environ 150 participants.

- Fédérations sportives : le/la directeur/trice ou le/la président/e: , membres de la direction, responsables du sport de performance, du sport de masse & de l'éthique
- Représentant/es d'organisations partenaires sélectionnées
- Représentant/es de l'OFSPPO / des offices cantonaux du sport / de la HEFSM / de l'armée & experts sélectionnés

## Conclusion

- **La nécessité est reconnue et la volonté de participer à la conception et au soutien des changements est là.**
- L'implication précoce et la possibilité de participation sont très appréciées.
- **Les orientations du Conseil exécutif sont majoritairement saluées.**
- Une simplification doit être recherchée.
- Les idées concernant le modèle de promotion des fédérations vont parfois dans des directions diamétralement opposées, en fonction des besoins individuels et des structures existantes.



# Modèles de la promotion des fédérations

### Verband

Basisbeitrag ↑  
Für Management,  
Umsetzung  
Verbandsstrategie

Anzahl Mitglieder    Verbandsbudget

Verbandsstrategie,  
Anforderungen aus  
Branchenlösung

### Fördermodell – SOLL VISION

1 Förderbeitrag pro Vert  
für Aufgaben aus dem Entwicklung

Anzahl Mitglieder

Verbandsbudget

Umsetzung OS/WM/EM

Umsetzung LS-Förderkonzept

Umsetzung BS-Förderkonzept

Stataurische Vorgaben von SO / Mitgliedschaft / Must-Vorgaben aus Branchenlösung

### Beurteilung Qualität Leistungssportförderung

Verband	BS	NW	LS
- Basisbeitrag - Anzahl Mitglieder - Budget - JEM - Ethik/Agf	- Anzahl (NW) - Anzahl Aktive - Entwicklung - Ethik/Agf	- Potenzial - Resultat - JEM/JET	- Anzahl (NW) - Resultat - OI, NIT, NC
10%	20%	50%	40%

Für jeden Typ/Gruppe Beitrag verfügbar  
Jeder Verband wird für jeden Typ/Gruppe eingestuft

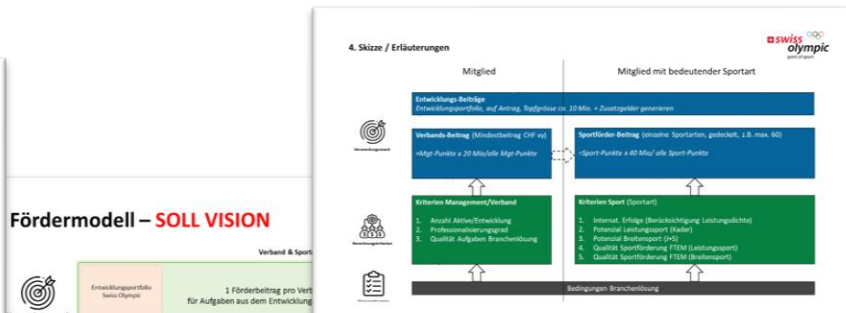
**Sport-Förderkonzepte**    Branchenlösung

**EINSTUFUNG 3.0**

Förderqualität: sportl. Erfolg    Förderqualität: Anzahl Aktive    Förderqualität: Mitgliederzahl

**ENTWICKLUNGSPORTFOLIO**  
Sportl. Erfolg  
Aktive Mitglieder  
Gesunder Verband

1 Fördertopf für Aufgaben aus dem Entwicklungsportfolio  
Individualisierte Vereinbarung SOA-Verband

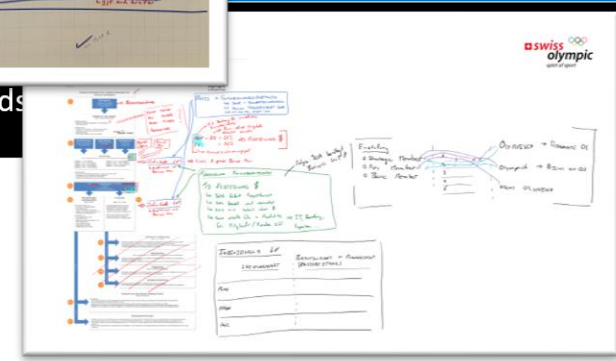


### Beurteilung Qualität Management

Verband 40%	Sportart 60%
Basisbeitrag - Anzahl Mitglieder - Budget - Ethik/Agf	Resultat - Resultat - Entwicklung - JEM/JET

### Beurteilung Qualität Leistungssportförderung

Beurteilung Qualität Leistungssportförderung



ZUSAMMENFASSUNG: Konsequente Individualisierung

**GRÜNDUNG:** (Anforderungen an die Branche)

**WELCHES PROBLEM LÖSEN?**  
- Wie kann ich die Branche unterstützen?  
- Wie kann ich die Branche unterstützen?  
- Wie kann ich die Branche unterstützen?

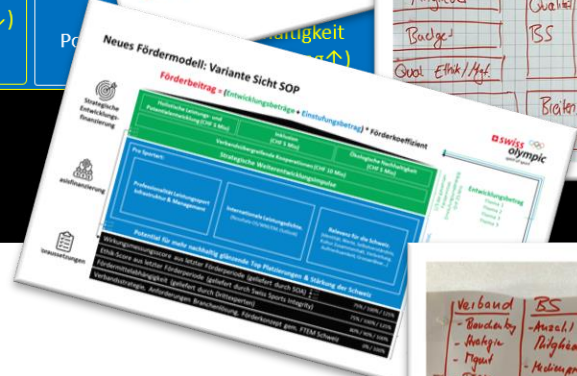
**MITGLIEDERSCHAFT:** (Anzahl Mitglieder, Qualität Mitglieder)

**EINSTUFUNG:** (Anzahl Mitglieder, Qualität Mitglieder)

**FÖRDERGELD:** (Anzahl Mitglieder, Qualität Mitglieder)

**MITTELVERTEILUNG:** (Anzahl Mitglieder, Qualität Mitglieder)

**MITTELEINSAZ:** (Anzahl Mitglieder, Qualität Mitglieder)



Verband    BS    NW    LS

- Basisbeitrag    - Anzahl (NW)    - Potenzial    - Anzahl (NW)

- Anzahl Mitglieder    - Resultat    - Resultat    - Resultat

- Budget    - Entwicklung    - Entwicklung    - Entwicklung

- JEM    - Ethik/Agf    - JEM/JET    - OI, NIT, NC

- Ethik/Agf

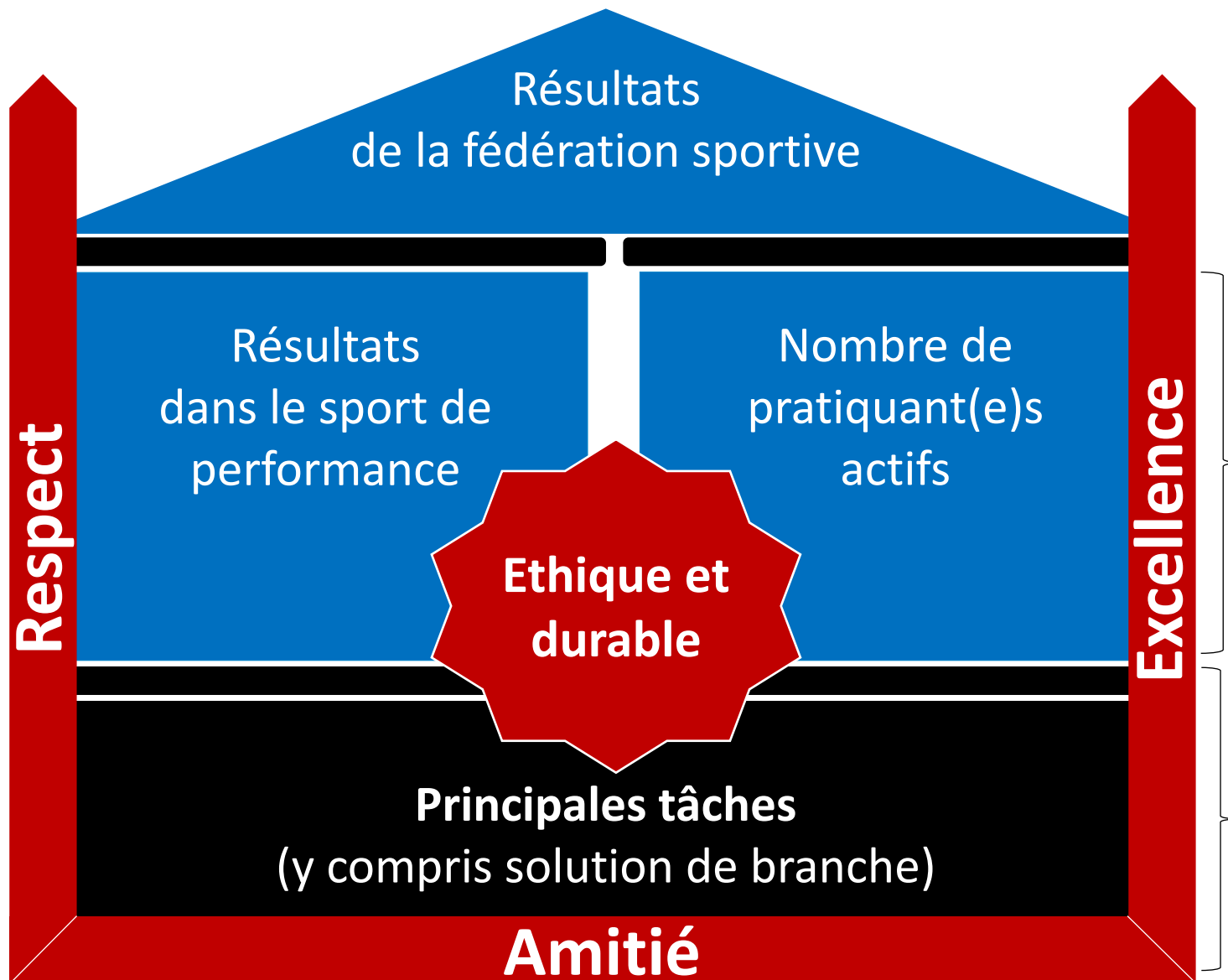
10%    20%    50%    40%

Für jeden Typ/Gruppe Beitrag verfügbar  
Jeder Verband wird für jeden Typ/Gruppe eingestuft

# Prémisses I

- construire sur l'existant (réformer plutôt que révolutionner)
- si possible, pas de perdants (oui aux changements. Tout le monde y gagne quelque chose. Éventuellement des compensations)
- Réduction de la complexité actuelle
- grande flexibilité dans l'utilisation des fonds
- Focalisation sur les ressources humaines (notamment les entraîneurs en tant que personnes centrales pour l'intégrité positive)
- Miser autant que possible sur les «outils» existants (FTEM, check, rapport de gestion, classification actuelle, etc.)
- Limiter l'administration au minimum
- Maintien du flux financier actuel «Confédération/loteries => Swiss Olympic => fédérations sportives».

# Prémises II



	<b>Domaine de promotion Gestion</b>	<b>Domaine de promotion du personnel sportif</b>	<b>Domaine de promotion des mesures sportives</b>	<b>Domaine de promotion du développement</b>
<b>Pondération</b>	20%	40%	20%	20%
<b>Utilisation des fonds</b>	<b>STRATEGIC ACCOUNT</b> En option pour les Key Accounts de grande importance; ind. LV 4+ ans & business plan	<b>Financement</b> Utilisation des fonds selon le business plan		<b>Contributions à l'utilisation de la CISIN</b> Mesures d'entraînement et de compétition
	<b>KEY ACCOUNT</b> Fédérations avec des cotisations moyennes/élevées; ind. LV 4 ans	<b>Financement</b> Personnel «gestion de la fédération» & mesures de gestion	<b>Financement</b> Entraîneurs Élite/Relève Personnel «Management du sport»	<b>Contributions à l'utilisation de la CISIN</b> Mesures d'entraînement et de compétition
	<b>BASIC ACCOUNT</b> Fédérations avec des cotisations associatives basses; LV 4 ans		<b>Financement</b> Utilisation des fonds en fonction des besoins propres	<b>Contributions à l'utilisation de la CISIN</b> Mesures d'entraînement et de compétition
<b>Contribution d'encouragement</b>	<b>Contribution de la direction</b> (Catégorie de cotisation selon le nombre de points obtenus lors de l'évaluation plus éventuellement, à titre subsidiaire, selon le taux d'occupation)	<b>Contribution du personnel sportif</b> (catégorie de contribution selon les points obtenus lors de l'évaluation plus éventuellement subsidiairement selon les taux d'occupation)	<b>Contribution aux mesures sportives</b> (catégorie de contribution selon le nombre de points de l'évaluation)	<b>Contribution développement</b> (contribution selon les demandes de projets approuvées)
<b>Évaluation</b>	<b>Évaluation de la gestion</b> (critères : quantitatif/qualitatif, rétrospectif/prospectif)	<b>Évaluation du personnel sportif</b> (critères : quantitatif/qualitatif, rétrospectif/prospectif)	<b>Évaluation des mesures sportives</b> <b>Sport de performance</b> (par sport) <b>Sport de masse</b> (par fédération)  (critères : quantitatifs/qualitatifs, rétrospectifs/prospectifs)	<b>Évaluation des projets</b> (critères par thème de développement)
<b>Conditions</b>	<b>condition de base : Adhésion</b> Conformité aux normes du secteur	<b>condition de base : promotion du sport reconnu et validé</b> Concept de promotion du sport FTEM & concept de formation des entraîneurs.		<b>condition de base : Adhésion</b> Remise de la demande du projet

	Domaine de promotion Gestion	Domaine de promotion du personnel sportif	Domaine de promotion des mesures sportives	Domaine de promotion du développement
<b>Pondération</b>	20%	40%	20%	20%
<b>Utilisation des fonds</b>	<b>STRATEGIC ACCOUNT</b> En option pour les Key Accounts de grande importance; ind. LV 4+ ans & business plan	<b>Financement</b> Utilisation des fonds selon le business plan		<b>Contributions à l'utilisation de la CISIN</b> Mesures d'entraînement et de compétition
	<b>KEY ACCOUNT</b> Fédérations avec des cotisations moyennes/élevées; ind. LV 4 ans	<b>Financement</b> Personnel «gestion de la fédération» & mesures de gestion	<b>Financement</b> Entraîneurs Élite/Relève Personnel «Management du sport»	<b>Contributions à l'utilisation de la CISIN</b> Mesures d'entraînement et de compétition
	<b>BASIC ACCOUNT</b> Fédérations avec des cotisations associatives basses; LV 4 ans	<b>Financement</b> Utilisation des fonds en fonction des besoins propres		<b>Contributions à l'utilisation de la CISIN</b> Mesures d'entraînement et de compétition
<b>Contribution d'encouragement</b>	<u>Contribution de la direction</u> (Catégorie de cotisation selon le nombre de points obtenus lors de l'évaluation plus éventuellement, à titre subsidiaire, selon le taux d'occupation)	<u>Contribution du personnel sportif</u> (catégorie de contribution selon les points obtenus lors de l'évaluation plus éventuellement subsidiairement selon les taux d'occupation)	<u>Contribution aux mesures sportives</u> (catégorie de contribution selon le nombre de points de l'évaluation)	<u>Contribution développement</u> (contribution selon les demandes de projets approuvées)
<b>Évaluation</b>	<u>Évaluation de la gestion</u> (critères : quantitatif/qualitatif, rétrospectif/prospectif)	<u>Évaluation du personnel sportif</u> (critères : quantitatif/qualitatif, rétrospectif/prospectif)	<u>Évaluation des mesures sportives</u> <b>Sport de performance</b> (par sport) <b>Sport de masse</b> (par fédération) (critères : quantitatifs/qualitatifs, rétrospectifs/prospectifs)	<u>Évaluation des projets</u> (critères par thème de développement)
<b>Conditions</b>	<u>condition de base : Adhésion</u> Conformité aux normes du secteur	<u>condition de base : promotion du sport reconnu et validé</u> Concept de promotion du sport FTEM & concept de formation des entraîneurs.		<u>condition de base : Adhésion</u> Remise de la demande du projet

	Domaine de promotion Gestion	Domaine de promotion du personnel sportif	Domaine de promotion des mesures sportives	Domaine de promotion du développement
<b>Pondération</b>	20%	40%	20%	20%
<b>Utilisation des fonds</b>	<b>Financement</b> Utilisation des fonds selon le business plan			<b>Contributions à l'utilisation de la CISIN</b> Mesures d'entraînement et de compétition
	<b>Financement</b> Personnel «gestion de la fédération» & mesures de gestion	<b>Financement</b> Entraîneurs Élite/Relève Personnel «Management du sport»	<b>Financement</b> Mise en œuvre du concept de promotion	<b>Contributions à l'utilisation de la CISIN</b> Mesures d'entraînement et de compétition
	<b>Financement</b> Utilisation des fonds en fonction des besoins propres			<b>Contributions à l'utilisation de la CISIN</b> Mesures d'entraînement et de compétition
	<b>Financement Thèmes de développement</b> Conformément à la stratégie de Swiss Olympic ainsi qu'aux conventions de prestations conclues par Swiss Olympic avec la Confédération & la Fondation pour la promotion du sport en Suisse dans les domaines "ESG", "Events", "Sport".  Fonds réservés par thème de développement et type d'Account.			
<b>Contribution d'encouragement</b>	<u>Contribution de la direction</u> (Catégorie de cotisation selon le nombre de points obtenus lors de l'évaluation plus éventuellement, à titre subsidiaire, selon le taux d'occupation)	<u>Contribution du personnel sportif</u> (catégorie de contribution selon les points obtenus lors de l'évaluation plus éventuellement subsidiairement selon les taux d'occupation)	<u>Contribution aux mesures sportives</u> (catégorie de contribution selon le nombre de points de l'évaluation)	<u>Contribution développement</u> (contribution selon les demandes de projets approuvées)
<b>Évaluation</b>	<u>Évaluation de la gestion</u> (critères : quantitatif/qualitatif, rétrospectif/prospectif)	<u>Évaluation du personnel sportif</u> (critères : quantitatif/qualitatif, rétrospectif/prospectif)	<u>Évaluation des mesures sportives</u> <u>Sport de performance</u> (par sport) <u>Sport de masse</u> (par fédération)  (critères : quantitatifs/qualitatifs, rétrospectifs/prospectifs)	<u>Évaluation des projets</u> (critères par thème de développement)
<b>Conditions</b>	<u>condition de base : Adhésion</u> Conformité aux normes du secteur	<u>condition de base : promotion du sport reconnu et validé</u> Concept de promotion du sport FTEM & concept de formation des entraîneurs.		<u>condition de base : Adhésion</u> Remise de la demande du projet

	Domaine de promotion Gestion	Domaine de promotion du personnel sportif	Domaine de promotion des mesures sportives	Domaine de promotion du développement
<b>Pondération</b>	20%	40%	20%	20%
<b>Utilisation des fonds</b>	<b>Financement</b> Utilisation des fonds selon le business plan			<b>Contributions à l'utilisation de la CISIN</b> Mesures d'entraînement et de compétition
	<b>Financement</b> Personnel «gestion de la fédération» & mesures de gestion	<b>Financement</b> Entraîneurs Élite/Relève Personnel «Management du sport»	<b>Financement</b> Mise en œuvre du concept de promotion	<b>Contributions à l'utilisation de la CISIN</b> Mesures d'entraînement et de compétition
	<b>Financement</b> Utilisation des fonds en fonction des besoins propres			<b>Contributions à l'utilisation de la CISIN</b> Mesures d'entraînement et de compétition
<b>Contribution d'encouragement</b>	<u>Contribution de la direction</u> (Catégorie de cotisation selon le nombre de points obtenus lors de l'évaluation plus éventuellement, à titre subsidiaire, selon le taux d'occupation)	<u>Contribution du personnel sportif</u> (catégorie de contribution selon les points obtenus lors de l'évaluation plus éventuellement subsidiairement selon les taux d'occupation)	<u>Contribution aux mesures sportives</u> (catégorie de contribution selon le nombre de points de l'évaluation)	<u>Contribution développement</u> (contribution selon les demandes de projets approuvées)
<b>Évaluation</b>	<u>Évaluation de la gestion</u> (critères : quantitatif/qualitatif, rétrospectif/prospectif)	<u>Évaluation du personnel sportif</u> (critères : quantitatif/qualitatif, rétrospectif/prospectif)	<u>Évaluation des mesures sportives</u> <u>Sport de performance</u> (par sport) <u>Sport de masse</u> (par fédération) (critères : quantitatifs/qualitatifs, rétrospectifs/prospectifs)	<u>Évaluation des projets</u> (critères par thème de développement)
<b>Conditions</b>	<u>condition de base : Adhésion</u> Conformité aux normes du secteur	<u>condition de base : promotion du sport reconnu et validé</u> Concept de promotion du sport FTEM & concept de formation des entraîneurs.		<u>condition de base : Adhésion</u> Remise de la demande du projet



	Domaine de promotion Gestion	Domaine de promotion du personnel sportif	Domaine de promotion des mesures sportives	Domaine de promotion du développement
<b>Pondération</b>	20%	40%	20%	20%
<b>Utilisation des fonds</b>	<b>Financement</b> Utilisation des fonds selon le business plan			<b>Contributions à l'utilisation de la CISIN</b> Mesures d'entraînement et de compétition
	<b>Financement</b> Personnel «gestion de la fédération» & mesures de gestion	<b>Financement</b> Entraîneurs Élite/Relève Personnel «Management du sport»	<b>Financement</b> Mise en œuvre du concept de promotion	<b>Contributions à l'utilisation de la CISIN</b> Mesures d'entraînement et de compétition
	<b>Financement</b> Utilisation des fonds en fonction des besoins propres			<b>Contributions à l'utilisation de la CISIN</b> Mesures d'entraînement et de compétition
<b>Contribution d'encouragement</b>	<u>Contribution de la direction</u> (Catégorie de cotisation selon le nombre de points obtenus lors de l'évaluation plus éventuellement, à titre subsidiaire, selon le taux d'occupation)	<u>Contribution du personnel sportif</u> (catégorie de contribution selon les points obtenus lors de l'évaluation plus éventuellement subsidiairement selon les taux d'occupation)	<u>Contribution aux mesures sportives</u> (catégorie de contribution selon le nombre de points de l'évaluation)	<u>Contribution développement</u> (contribution selon les demandes de projets approuvées)
<b>Évaluation</b>	<u>Évaluation de la gestion</u> (critères : quantitatif/qualitatif, rétrospectif/prospectif)	<u>Évaluation du personnel sportif</u> (critères : quantitatif/qualitatif, rétrospectif/prospectif)	<u>Évaluation des mesures sportives</u> <u>Sport de performance</u> (par sport) <u>Sport de masse</u> (par fédération) (critères : quantitatifs/qualitatifs, rétrospectifs/prospectifs)	<u>Évaluation des projets</u> (critères par thème de développement)
<b>Conditions</b>	<u>condition de base : Adhésion</u> Conformité aux normes du secteur	<u>condition de base : promotion du sport reconnu et validé</u> Concept de promotion du sport FTEM & concept de formation des entraîneurs.		<u>condition de base : Adhésion</u> Remise de la demande du projet

	Domaine de promotion Gestion	Domaine de promotion du personnel sportif	Domaine de promotion des mesures sportives	Domaine de promotion du développement
<b>Pondération</b>	20%	40%	20%	20%
<b>Utilisation des fonds</b>	<b>Financement</b> Utilisation des fonds selon le business plan			<b>Contributions à l'utilisation de la CISIN</b> Mesures d'entraînement et de compétition
	<b>Financement</b> Personnel «gestion de la fédération» & mesures de gestion	<b>Financement</b> Entraîneurs Élite/Relève Personnel «Management du sport»	<b>Financement</b> Mise en œuvre du concept de promotion	<b>Contributions à l'utilisation de la CISIN</b> Mesures d'entraînement et de compétition
	<b>Financement</b> Utilisation des fonds en fonction des besoins propres			<b>Contributions à l'utilisation de la CISIN</b> Mesures d'entraînement et de compétition
<b>Contribution d'encouragement</b>	<u>Contribution de la direction</u> (Catégorie de cotisation selon le nombre de points obtenus lors de l'évaluation plus éventuellement, à titre subsidiaire, selon le taux d'occupation)	<u>Contribution du personnel sportif</u> (catégorie de contribution selon les points obtenus lors de l'évaluation plus éventuellement subsidiairement selon les taux d'occupation)	<u>Contribution aux mesures sportives</u> (catégorie de contribution selon le nombre de points de l'évaluation)	<u>Contribution développement</u> (contribution selon les demandes de projets approuvées)
	<u>Évaluation de la gestion</u> (critères : quantitatif/qualitatif, rétrospectif/prospectif)	<u>Évaluation du personnel sportif</u> (critères : quantitatif/qualitatif, rétrospectif/prospectif)	<u>Évaluation des mesures sportives</u> <u>Sport de performance</u> (par sport) <u>Sport de masse</u> (par fédération) (critères : quantitatifs/qualitatifs, rétrospectifs/prospectifs)	<u>Évaluation des projets</u> (critères par thème de développement)
	<b>condition de base : Adhésion</b> Conformité aux normes du secteur	<b>condition de base : promotion du sport reconnu et validé</b> Concept de promotion du sport FTEM & concept de formation des entraîneurs.		<b>condition de base : Adhésion</b> Remise de la demande du projet

## **Les fédérations multisports se voient-elles imposer les sports dans lesquelles elles doivent investir les fonds d'encouragement ?**

Non. Les fédérations décident elles-mêmes dans quels sports elles souhaitent investir les fonds. A la fin d'une période de convention de prestations, chaque spécialité sportive est évaluée individuellement dans le domaine du sport de performance. Swiss Olympic indique de manière transparente quelle spécialité sportive a généré combien d'argent. Le sport de masse est évalué de manière globale dans les fédérations comprenant plusieurs sports.

## **La classification n'existe-t-elle plus dans le nouveau modèle ?**

La classification, au sens de critères d'évaluation, existe toujours. Dans le futur modèle, il y aura toutefois différents critères d'évaluation par domaine de promotion (donc en principe une classification par domaine de promotion). L'évaluation de l'éligibilité des sports de performance (c'est-à-dire la question de savoir si un sport peut être classé) existera toujours, avec des critères probablement adaptés.

## **Comment l'éthique/la durabilité sont-elles intégrées ?**

L'éthique et la durabilité sont des thèmes transversaux basés sur des valeurs qui ne doivent pas être placés à côté ou avant les domaines de promotion, mais qui doivent être considérés comme faisant partie de tous les domaines de promotion. En conséquence, ces thèmes sont exigés dans les conditions (par ex. via la norme sectorielle), évalués dans les évaluations (par ex. via un critère "accompagnement médical") et intégrés dans l'utilisation des fonds (par ex. via le personnel de direction "chargé de l'éthique"). De même, le domaine de soutien "Développement" intégrera le thème ESG.

# Autres questions

**Nous répondons à d'autres questions (notamment celles posées lors du chat d'aujourd'hui) dans notre FAQ mise à jour en permanence et sur [esi](#).**

## **Remarque Forum des directeurs le 22.5.2024**

Les participants au forum des directeurs (fédérations de sports classés de 1 à 3 et tous les sports olympiques) du 22.05.2024 auront en outre la possibilité de discuter de leurs opinions, suggestions et questions sur le modèle global dans le cadre d'ateliers organisés lors du forum. Les directeurs de ces fédérations sont priés de préparer leurs prises de position dans les grandes lignes d'ici là.

# Consultation jusqu'au 31.5.2024

## Documents principaux :

- Esquisse du modèle global
- Description
- Formulaire de consultation

## Documents complémentaires :

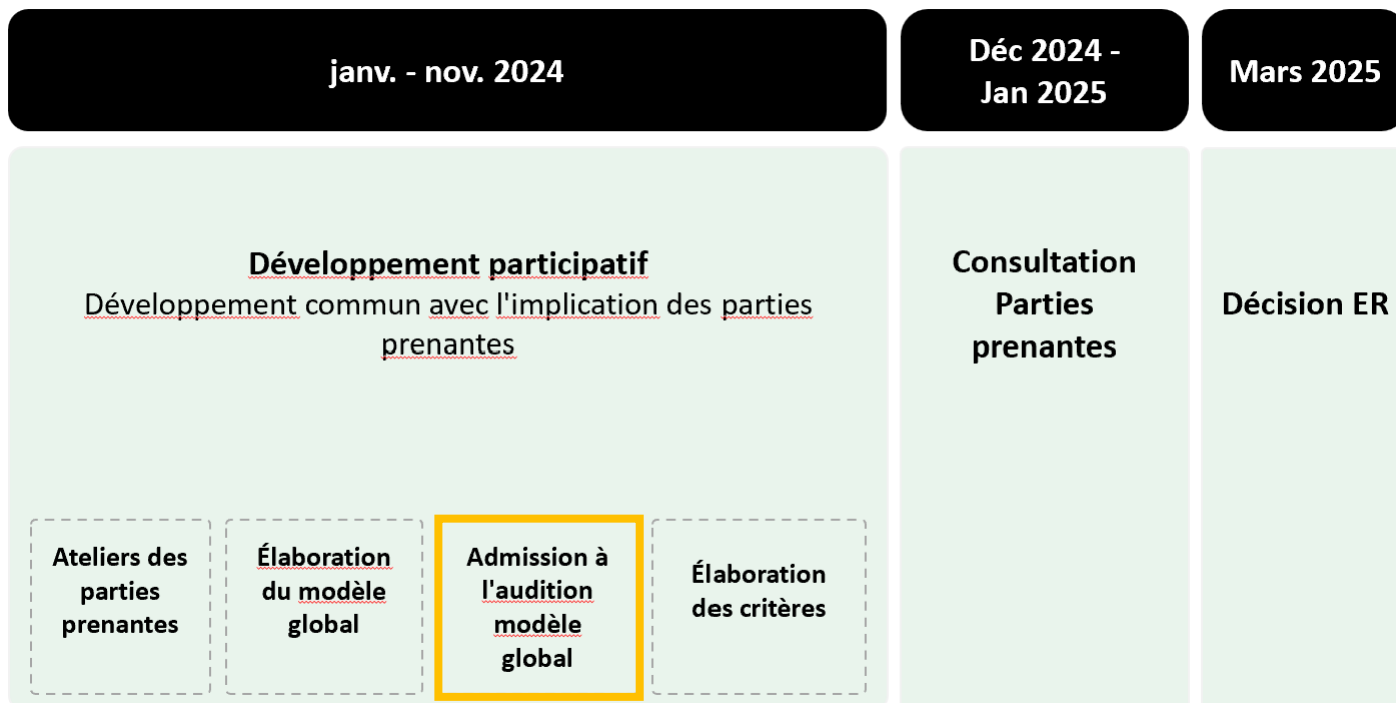
- FAQ
- Enregistrement du Roundscreen
- Présentation du Roundscreen
- Fiche d'information sur le soutien aux fédérations

**Envoyer le formulaire au format Word et pdf à :**

**[direktion@swissolympic.ch](mailto:direktion@swissolympic.ch)**

**Un seul avis par fédération**

# Déroulement de la consultation



28.3.2024	save-the-date Roundscreen
11.4.2024	Roundscreen et envoi des documents
avril/mai	FAQ et esi
22.5.2024	Ateliers à l'occasion du Forum GF
31.5.2024	Dernier délai pour la soumission des réponses à la consultation



# En conclusion

Traductions : à des fins d'évaluation et d'efficacité grâce à Deepl pro et à l'IA

Questions individuelles :

[dominik.puerro@swissolympic.ch](mailto:dominik.puerro@swissolympic.ch), +41 31 359 71 23

[samuel.wyttenbach@swissolympic.ch](mailto:samuel.wyttenbach@swissolympic.ch), +41 31 359 71 21

Les documents seront envoyés aujourd'hui et peuvent être consultés [en ligne](#)

# Merci pour vos commentaires

## Main National Partners



## Premium Partners

